

## Le grand chantier du pôle gare de Melun démarre à la rentrée

La Gare de Melun, gare la plus fréquentée de Seine et Marne, entame à compter de cet été 2023 sa transformation vers un véritable Pôle-Gare accessible à toutes et à tous, et adapté aux nombreux modes de déplacements.

Le réaménagement du pôle de Melun a été déclaré d'utilité publique par le préfet de Seine-et-Marne le 25 août 2022. Aujourd'hui, les premiers travaux préparatoires commencent.

### FACILITER LES DEPLACEMENTS DE TOUS

La réalisation de la nouvelle gare vise à faciliter les déplacements de tous

- Garantir l'accessibilité pour tous les usagers, et en particulier les personnes à mobilité réduite
- Développer l'usage des modes actifs (marche, vélo...) en facilitant leur accès à la gare
- Faciliter les correspondances entre les différents modes de transport, et notamment avec les bus

**Un nouveau passage souterrain**, avec escalators et ascenseurs, sera construit sous la gare. L'actuel passage souterrain d'accès aux quais sera rénové.

L'actuel passage souterrain pour les piétons et vélos, longeant l'avenue Thiers, sera raccourci et réservé aux vélos.

**Le terminus du TZen2**, reliant LieuSaint à Melun, via le centre-ville de Melun puis l'avenue de Thiers, est intégré à ce projet. Le TZen2 circulera à une cadence de 6mn, sur une voie réservée. Sa réalisation est menée par le Conseil Départemental de Seine et Marne.

**Le parking relais au sud de la gare**, vétuste, sera démoli puis reconstruit, avec plus de 900 places, davantage qu'actuellement.

### UN QUARTIER REAMENAGE

Ce nouveau-pôle gare est l'occasion pour l'Agglomération de réaménager le quartier pour dynamiser le cœur d'agglomération et améliorer le cadre de vie.

**Au pied de la gare, le projet Prélude**, issu d'un appel à projet lancé par Melun Val de Seine, abritera de futurs commerces, services et bureaux.

**Les parvis nord et sud de la gare, ainsi que la place Séjourné** seront réaménagés et embellis, avec là aussi, des aménagements pour faciliter la vie des piétons, des vélos et des personnes à mobilité réduite.

## **INFO TRAVAUX**

Le projet du Pôle de Melun prévoit le réaménagement de la gare routière nord, qui sera plus grande et plus fonctionnelle. Pour cela une première étape de travaux préparatoire doit être réalisée : la démolition de bâtiments vétustes pour libérer l'espace nécessaire aux aménagements et au projet « Prélude », un ensemble immobilier avec un hôtel, des bureaux et des services. Une base-vie de chantier sera également installée.

Ces travaux démarrent début septembre 2023 pour une durée d'environ un an. Pour cela, les deux parkings de l'avenue de la Libération vont fermer à partir du 15 août. Des solutions de stationnement proches de la gare seront mises à disposition à la rentrée. Les itinéraires bus et piétons restent inchangés.

Plus d'infos sur le site rubrique Actualités

[Pôle gare : deux parkings ferment le 15 août - Melun Val de Seine](#)

## **LE CALENDRIER PREVISIONNEL**

**Le chantier sera mené par phases successives, sur une durée de 10 ans.**

**2024 - 2025** : réalisation du projet tertiaire Prélude

**2024 - 2025** : réalisation de la gare routière sud et du parvis sud place de l'Ermitage

**Fin 2024 - 2026** : reconstruction du parking relai

**2025** : réalisation de la gare routière nord

**Fin 2025 - 2029** : réalisation du parvis nord

**2025 - 2029** : fabrication du nouveau passage souterrain

**2029** : réhabilitation du passage souterrain actuel et du tunnel vélos

**2029** : aménagement de la place Séjourné

**2030** : mise en service du TZen2

**Montant** : 160 millions d'euros

Dont 50 millions portés par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

## **LES ACTEURS**

### **Les pilotes des travaux**

SNCF Gare et Connexions Melun Val de Seine avec la SPL

### **Les financeurs**

Préfecture de Seine et Marne, Région Ile de France, Département de Seine et Marne, Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

### **L'autorité organisatrice des transports**

Ile de France mobilités